

## **Enjeux de l'observation territoriale de l'ESS: Les observatoires régionaux de l'ESS**

**Arnaud Matarin, Observatoire national de l'ESS, CNCRES**

**Manon Lambert, Cress PACA**

**Karine Fénies-Dupont, Cress Pays de la Loire**

**Arnaud MATARIN.-** Maintenant, nous allons donner la parole aux observatoires régionaux de l'ESS, directement ancrés dans les territoires puisque portés par les CRESS, et qui ne sont pourtant ni la statistique publique, ni le chercheur universitaire. Ils sont portés par les CRESS et les acteurs de l'ESS.

Nous avons ici deux représentantes de ces observatoires régionaux, sachant que nous avons travaillé en commun avec l'observatoire de Bretagne, de Nord-Pas-de-Calais et de Bretagne pour harmoniser notre communication. Karine Fenies-Dupont est responsable de l'observatoire de la chambre régionale de l'ESS Pays de la Loire et Manon LAMBERT est chef de projets à l'observatoire pour la chambre régionale de l'ESS de Provence Alpes Côte d'Azur.

Quelques mots rapides en introduction sur une présentation globale des observatoires de l'ESS – un texte de *Juris associations* vous a été distribué dans la mallette – sur la méthodologie que les observatoires mettent en place. C'est plus ou moins celle que l'on met en place au niveau national, notamment au travers de l'atlas. Le périmètre, cela a beaucoup été évoqué ce matin, est le même depuis 2008. Les sources de données que les observatoires utilisent sont essentiellement celles de l'INSEE, des données CLAP et DADS, pour donner des acronymes, mais aussi celles de l'Urssaf qui permettent de mesurer l'évolution conjoncturelle de l'emploi, celles des DIRECCTE pour tout ce qui est contrats aidés, celles des OPCA Uniformation pour les données sur la formation, etc.

Le champ des observatoires est bien l'économie sociale et solidaire dans son ensemble. On est donc vraiment en transversal, ce qui différencie les observatoires régionaux des autres observatoires de type observatoires de branche, que l'on a dans l'ESS, ou observatoires locaux de la vie associative, souvent portés par les maisons des associations. L'objectif de ces observatoires est très clair, c'est vraiment l'observation pour l'action, donc pour améliorer la reconnaissance et la connaissance de l'ESS, *in fine*, liée à son développement.

Pour donner un élément de contexte, selon les régions, les observatoires existent depuis plus ou moins une dizaine d'années et on recense aujourd'hui, au sein du réseau, environ 400 travaux qui seront disponibles sur le site Internet du CNCRES. Je vous invite à les découvrir. Le cadre de l'intervention des observatoires aujourd'hui au sein du colloque sera organisé en cinq temps, cinq questions qui permettront chacune de répondre à la grande question : où en est-on aujourd'hui de l'observation territoriale de l'ESS ? Jean-François a déjà donné un certain nombre d'éléments sur la cartographie, nous allons compléter à partir de l'expérience des observatoires.

Nous allons commencer par une première question générale pour Manon LAMBERT, de la CRESS PACA, sur ce que l'on est capable d'observer aujourd'hui sur l'ESS dans les territoires et, précisément, sur quel territoire, sur quel niveau géographique on se place, que nous ayons un panorama général de ce que l'on fait aujourd'hui dans les régions.

**Manon LAMBERT.**- Bonjour à tous. Merci à nouveau à l'ADDES pour cette invitation. Je vais faire un rapide historique de l'observation de l'ESS dans les territoires. Comme évoqué précédemment, les premières bases sur lesquelles l'ESS a été mesurée sont les bases de données INSEE, donc les DADS, et, avec l'évolution de l'appareil statistique de l'INSEE, on travaille sur les données CLAP, Connaissance Locale de l'Appareil Productif.

À partir de ces bases de données, on travaille différents indicateurs, différentes variables principalement axées sur l'emploi. On regarde les tranches d'âge, les catégories de travail, contrats de travail, métiers, et les établissements que l'on observe également en fonction des secteurs d'activité, catégories juridiques et d'autres indicateurs. Les emplois et établissements ne sont pas spécifiques à l'ESS, ce sont les mêmes que sur le champ public ou le champ privé. Ils permettent donc de faire des analyses comparatives. Sur les secteurs d'activité, c'est le même principe, ce sont les mêmes nomenclatures qui regroupent les mêmes codes APE. De la même façon, on peut avoir des observations sur le champ de l'économie sociale et solidaire ou d'autres secteurs, qu'ils soient publics ou privés.

J'ai une première vigilance sur les secteurs d'activité. Quand on parle de missions sociales, de culture, de sport, on regarde les mêmes codes APE. En revanche, dans l'économie sociale et solidaire, on n'aura pas la même réalité sur le territoire. Si je reprends l'exemple de la culture, dans le secteur culturel, on aura dans l'ESS beaucoup plus d'associations de secteur culturel, par exemple sur l'enseignement, enseignement de musique, d'arts plastiques ou autres alors que, dans le privé hors ESS, on aura plus de commerce de biens culturels, jeux vidéo, livres ou autres. On regarde les mêmes codes APE, mais ils n'ont pas les mêmes proportions à l'intérieur. Il faut donc avoir une certaine vigilance dans les calculs de poids au niveau du secteur d'activité.

Si on a toujours pris le soin, au niveau des réseaux de l'observation de l'ESS dans les régions, d'avoir des nomenclatures comparables et compatibles entre ESS et hors économie sociale et solidaire et publique, on a également construit des typologies propres qui restent compatibles, notamment sur les métiers. On a la même diversité des métiers que dans le reste de l'économie, mais certains métiers seront peut-être plus représentés. On essaie donc d'adapter la typologie pour observer au mieux.

Sur l'aspect territorial, l'économie sociale et solidaire est observable et observée sur tout type de territoire, toute échelle, que ce soit au niveau national ou au niveau local. On a notamment tout ce qui est territoire administratif, les régions, les départements, les communes, les établissements, les EPCI, les territoires de projets, les parcs naturels régionaux, les parcs nationaux, les pays, les PTCE (pôles territoriaux de coopération économique) et les territoires qui relèvent plus du bassin de vie comme les zones d'emploi.

On peut donc observer l'économie sociale à toutes les échelles, c'est ici l'observation comme source d'information et de connaissance pour l'action dans les territoires, identifier des opportunités, des projets en émergence, des enjeux plus ou moins locaux ou transversaux. Nous verrons par ailleurs que l'on peut observer l'ESS à toutes les échelles mais que chaque échelle a sa difficulté.

**Arnaud MATARIN.**- Merci, Manon. Je me tourne maintenant vers Karine de l'observatoire de la CRESS Pays de la Loire. Nous avons bien compris ce que l'on était capable de faire aujourd'hui en termes d'observation de l'ESS dans le territoire et à quel niveau. Nous allons maintenant l'illustrer par un cas concret d'un travail que tu as mené dans ta région. Cela permettra également d'éclairer les liens entre l'observation et l'action.

**Karine FENIES-DUPONT.**- Bonjour, Karine Fenies-Dupont, de la chambre régionale d'économie sociale et solidaire des Pays de la Loire. Mon intervention ira plus sur l'articulation entre l'observation et l'action, ce que disait Arnaud, par le fait que l'on dispose d'une grosse batterie d'indicateurs à différentes échelles. Maintenant, il s'agit de faire parler ces chiffres sur la région Pays de la Loire, la CRESS ou les paiements renforcés, les réseaux d'acteurs à l'infra départemental. Certes, les panoramas sont intéressants, nous verrons tout à l'heure, notamment pour les pouvoirs publics mais, concrètement, qu'est-ce que cela apporte aux acteurs d'avoir ces chiffres à l'échelle régionale départementale ?

En termes de méthodologie, sur l'échelle du pays d'Ancenis, qui se situe entre Nantes et Angers, où il existait déjà un fort terreau de coopérations entre différents acteurs, qu'ils soient de l'économie sociale et solidaire ou de ce que l'on appelle l'économie classique, nous avons voulu mettre en commun le regard que portent ces différents acteurs sur l'économie sociale et sur ce territoire et, éventuellement, leur permettre ensuite d'envisager des actions opérationnelles communes pour développer la création d'activités, voire d'emplois.

Pour ce faire, nous sommes partis des chiffres car c'est ce qui permet d'ouvrir les portes et de réunir l'ensemble des acteurs sur un même territoire. Nous leur avons proposé un état des lieux de l'ESS sur leur territoire. Ensuite, nous sommes plus passés sur une phase qualitative. C'est passer de l'observation à l'action, du quantitatif au qualitatif et par des entretiens individuels auprès d'acteurs importants sur le territoire.

Grâce au fichier SIREN de l'INSEE, on peut identifier les grosses coopératives ou les associations importantes sur le territoire. Nous sommes partis de cette base pour mener des entretiens. Sur ce territoire, la coopérative Terrena, qui salarie environ 1 800 salariés sur le territoire français est vraiment un acteur historique. Nous sommes également passés par eux, par différentes associations, par des entretiens individuels auprès des politiques du comité de bassin d'emplois pour savoir ce qu'était pour eux l'économie sociale et solidaire, leur montrer les chiffres et voir, notamment auprès des politiques, mais nous développerons tout à l'heure,

ce qu'est l'ESS sur leurs territoires.

Ils sont, souvent, plutôt étonnés par le poids que l'ESS représente sur leur territoire.

Par cette approche quantitative puis individuelle, nous avons fait un état des lieux collectif. Après la phase individuelle, l'idée était de pouvoir les réunir autour d'une même table et de les faire réfléchir à la vision de chacun pouvait avoir vis-à-vis de l'autre, éventuellement les préjugés, les stéréotypes que peuvent avoir certains politiques sur les acteurs associatifs, et inversement. Cela permet d'avoir un état des lieux partagé de l'ESS sur le territoire.

Après cette phase d'état des lieux, nous sommes plutôt passés à une phase prospective en réunissant différents acteurs du territoire. Sur le pays d'Ancenis, environ 50 personnes de l'ESS ont bien voulu participer, plus des acteurs politiques, en se disant : « Voilà l'état des lieux, les freins, les leviers identifiés à travers les différents entretiens que l'on a pu mener. Maintenant, qu'est-ce que l'on veut avoir comme politique de l'ESS, comme développement et comme structuration de l'ESS sur le territoire ? »

Cette phase a duré trois ou quatre mois avec une rencontre mensuelle pour identifier les pistes d'actions qui pouvaient être portées collectivement. L'aspect coopération est venu assez naturellement au fil de cette démarche. Finalement, cela a été de co-construire des activités sur ce même territoire, dans un premier temps de communication, communiquer au grand public par un forum au mois de novembre, le mois de l'économie sociale et solidaire. Nous en avons profité pour faire un grand forum de l'ESS sur le territoire.

L'intérêt de ce travail a été de structurer un réseau d'acteurs sur le pays d'Ancenis. Ce réseau d'acteurs a réfléchi au développement d'activités, notamment par une légumerie et par un travail entre acteurs coopératifs et acteurs d'insertion sur la mise en place d'une structure d'écoconstruction. Ces actions opérationnelles ont donné lieu à un pôle territorial de coopération économique labellisé PTCE. C'était pour vous donner un exemple concret de ce que peuvent finalement apporter, dans un premier temps, des chiffres de l'économie sociale et solidaire, et dans un deuxième temps, les faire parler, discuter avec différents acteurs et finalement aller vers de l'opérationnel.

**Arnaud MATARIN.**- Merci, Karine pour cet exemple très clair. Si vous avez des questions, n'hésitez pas, nous nous gardons un temps à la fin pour échanger avec vous. On le devine à travers ton illustration, pourrais-tu préciser maintenant l'intérêt que peuvent avoir les pouvoirs publics locaux et les acteurs de l'ESS dans l'observation territoriale de l'ESS ?

**Karine FENIES-DUPONT.**- Tout à l'heure, M. Kaminski disait qu'il existait des politiques régionales de l'ESS mais que, finalement, il existe également des politiques d'agglomération, de métropole, de plus en plus. En Pays de la Loire, les grandes métropoles, notamment Nantes Métropole, a une vraie politique en faveur de l'ESS. Sur le cas d'Ancenis, il existe maintenant un service ESS au sein du bassin d'emplois. Jusque-là, l'ESS était vue comme une action sociale, caritative. Elle est passée au développement économique et, maintenant, dans le service développement économique, une personne s'occupe de l'ESS.

On voit que les chiffres peuvent également faire évoluer la vision de nos politiques sur un secteur qui était souvent... Je vous ai présenté un diagnostic sur Ancenis, mais nous en avons fait quatre autres sur d'autres territoires. On se rend compte que l'ESS, par sa transversalité, est soit vue comme dans le service action sociale, dans la solidarité, voire même dans la gestion des déchets. On l'a vu dans une agglomération, l'ESS était un service de gestion des

déchets. On voit bien la vision que peuvent avoir les politiques sur l'ESS.

Finalement, aller à la rencontre de ces différents services permet de faire de la sensibilisation et de la promotion à l'ESS. On peut, au fur et à mesure, faire éventuellement évoluer les politiques publiques en faveur de l'ESS.

Il y a la vision politique publique. En l'occurrence, en Pays de la Loire, depuis deux mandats, notre élue a vraiment travaillé pour que l'ESS soit prise en compte dans l'ensemble des autres politiques publiques. Elle a réussi à enclencher un travail sur l'économie de proximité, qui est également une thématique où l'ESS a toute sa place. C'est un travail que nous menons avec les autres chambres consulaires, la chambre d'agriculture, la chambre des métiers et de l'artisanat, la chambre de commerce.

On voit que la notion d'observation de l'ESS, si elle est prise en compte en amont, mais c'est un travail que doivent également mener les acteurs de l'ESS pour aiguiller les politiques publiques, permet d'avoir ce type de travaux sur une même région avec les autres chambres consulaires. Finalement, nous rencontrons tous les limites de l'observation par la statistique publique, pour ne pas citer l'INSEE, nous sommes tous sur l'observation de notre territoire et, sur notre territoire, il existe différentes formes d'économie. Le fait qu'il existe des observatoires de l'ESS apporte maintenant un autre regard sur l'économie.

**Arnaud MATARIN.**- Merci, Karine. Nous avons vu jusqu'à présent qu'il y avait des avancées dans l'observation, que des travaux concrets se sont enclenchés dans les territoires sur plusieurs niveaux, que beaucoup de parties prenantes ont besoin de ces observatoires, les pouvoirs publics, mais les acteurs également. Le but de cette journée était également d'avoir un recul sur les chiffres que l'on produit, la production que l'on a au sein du réseau. Plus généralement, cela nous permet d'aborder la question des limites de l'observation territoriale de l'ESS. Quelles sont les limites aujourd'hui identifiées ? Certaines ont déjà été citées mais je passerai la parole à Manon sur cette question.

**Manon LAMBERT.**- Je passe rapidement sur celles qui ont déjà été citées. La première, qui est une réalité pour les observatoires régionaux mais également au-delà, est l'accessibilité des données sur l'économie sociale et solidaire. Une première question est le coût de ces données, la qualité, la difficulté du secret statistique, notamment sur des échelles territoriales très petites qui ne permettent pas d'avoir la pleine mesure sur un territoire.

Cela illustre la nécessité d'améliorer le périmètre statistique de l'économie sociale et solidaire, de faire évoluer notamment, peut-être, des catégories juridiques. Nous avons déjà évoqué le fait qu'il n'existe pas de catégorie juridique claire pour les SCOP ou les SCIC, la surreprésentation des 9499Z.

Cela a été évoqué ce matin par l'INSEE, je trouve que c'est tout à fait dans la dynamique actuelle d'essayer de repérer l'économie sociale et solidaire sur d'autres bases de données, de dépasser uniquement l'observation de l'ESS sur des logiques emploi et établissement et de pouvoir aller au-delà. Il me semble que les travaux présentés ce matin vont dans ce sens au niveau de la mesure sur des données économiques et financières.

Une autre limite est la mesure dans le temps. Nous avons des difficultés, avec les bases dont nous disposons aujourd'hui, à avoir des évolutions dynamiques et pouvoir mesurer les évolutions de l'emploi. On observe souvent des stocks et non des flux : création, destruction. On a également des logiques de disparition, fusion, difficiles à aborder aujourd'hui.

La question de la taille des territoires rejoint la question du secret statistique pour les petits territoires où des impacts peuvent être importants mais, en nombre d'emplois ou d'établissements, peuvent être petits et, à l'inverse, de gros territoires où, comme l'évoquait Jean-François, on sera plutôt sur des moyennes, des territoires trop gros et sur lesquels on a des difficultés à faire émerger des spécificités.

Nous avons également évoqué ce matin les difficultés à mesurer pleinement les établissements non-employeurs. Enfin, la mesure d'indicateurs économiques valeur ajoutée et le fait de mesurer les logiques de filiales sur lesquelles, au niveau du réseau des CRESS, nous avons des réflexions mais qui, pour nous, restent... Nous avons le socle commun du périmètre de l'économie sociale et solidaire et nous avons des indicateurs, des logiques en complément, qui viennent éclairer et enrichir ces connaissances et indicateurs de base.

**Arnaud MATARIN.**- Merci, Manon, pour cette question des limites. Nous allons terminer sur une ouverture, et cela permettra de poser éventuellement quelques idées pour les échanges avec la salle sur les perspectives que l'on identifie aujourd'hui pour l'observation territoriale de l'ESS, les pistes d'amélioration. Je me tourne à la fois vers Manon et Karine pour évoquer cette question des perspectives à venir.

**Manon LAMBERT.**- Vous l'avez certainement perçu dans notre propos, nous étions, dans les toutes premières années de l'observation de l'ESS, sur un enjeu de mesure quantitative. C'était se mesurer, se connaître et se faire connaître. Il y avait un véritable enjeu de compter les établissements et emplois. Aujourd'hui, on ne va pas dire que c'est acquis, mais il existe une connaissance et reconnaissance par les acteurs, au niveau territorial et national, de ce qu'est l'économie sociale et solidaire.

De plus en plus, nos travaux, au sein du réseau des observatoires et plus largement, vont sur des logiques de thématique, que ce soit l'enjeu des renouvellements générationnels avec des départs à la retraite importants, les logiques de GPEC, la mesure de l'innovation sociale et de l'utilité sociale ou nous travaillons conjointement avec différents laboratoires et chercheurs. Une des spécificités de notre réseau est également que nous ne sommes pas portés par des collectivités publiques ou laboratoires de recherche, mais nous travaillons fortement en lien avec tous les organismes partenaires ou opérateurs qui peuvent observer et avoir des mesures sur l'économie solidaire, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives.

**Karine FENIES-DUPONT.**- Pour prolonger ce que vient de dire Manon, de plus en plus, les acteurs viennent vers le réseau des observatoires également pour essayer de quantifier autrement que par le nombre d'établissements, de salariés, la masse salariale.

Nous sommes de plus en plus sollicités sur la question de nouveaux indicateurs. On parlait tout à l'heure de l'impact social, l'utilité sociale. Dans certaines régions, il existe des démarches pour avoir de nouveaux indicateurs de richesse. Les acteurs viennent de plus en plus vers nous pour travailler ensemble sur la façon de se quantifier et se qualifier autrement. Nous aurons peut-être un groupe de travail, car nous en avons justement pour pouvoir répondre à ces sollicitations et sur cette question, qui semble assez primordiale.



De plus en plus de politiques publiques sont sur des conditions des aides publiques. Il existe beaucoup de démarches de responsabilité sociétale des entreprises, de développement durable, l'ADDES a déjà organisé un colloque à ce sujet. Il faudra anticiper également ce type d'indicateurs, justement pour être plus forts et avoir les arguments et les données pour répondre à ces demandes et, en même temps, anticiper l'évolution des collectivités publiques.

**Arnaud MATARIN.**- Merci, Karine. En conclusion, pendant que Philippe, vous vous installez pour la prochaine séquence, le réseau des observatoires de l'ESS est tout à fait ouvert aux participations. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous aider à améliorer cette observation territoriale de l'ESS que nous avons essayé de vous faire découvrir, de vous résumer aujourd'hui. Vous pouvez trouver les publications des observatoires régionaux sur les sites des CRESS. Elles sont également répertoriées sur le site Internet du CNCRES. N'hésitez pas à aller les découvrir. Je vous passe la parole, Philippe.